

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE LANGEVIN

Une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Langevin est tenue le mardi 26 janvier 2021, en visioconférence sur la plateforme Teams.

Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :

Henriette Michaud

Yannick Proulx

Isabelle Rouleau

Mireille Tremblay

Absences motivées :

Alexandre Charest

Diane Richer

Olivia Trépanier-Laflamme

Alexandra Valentin

Absence non motivée :

Annie Sirois

Représentantes du personnel enseignant :

Annick Dubé

Cheryl Morley

Marie-Hélène Potvin

Annie Saint-Vanne

Représentante du personnel professionnel :

Sonia Hallé

Représentante du personnel de soutien :

Représentants de la direction

Brigitte Côté, directrice adjointe

Yann Normand, directeur

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Monsieur Yanick Proulx souhaite la bienvenue aux membres.

2. Présences

Madame Brigitte Côté prend les présences.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Yanick Proulx procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Cheryl Morley de devancer le point "lettre en lien avec le code vestimentaire".

Il est proposé par Madame Annie Saint-Vanne et appuyé par Madame Annick Dubé d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

2021-01-26-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Présentation de Madame Hélène Thibeault, technicienne en loisirs

Madame Hélène Thibeault nous présente les diverses activités organisées depuis le début de l'année. Plusieurs activités et animations diversifiées ont été présentées aux élèves dans leur bulle-classe.

Monsieur Yanick Proulx ainsi que tous les membres du conseil d'établissement tiennent à remercier Madame Hélène Thibeault pour son travail et son dynamisme. Son aide est très appréciée par le conseil étudiant également.

5. Lettre reçue concernant le code vestimentaire de l'école

Le président, Monsieur Yanick Proulx, fait la lecture de la lettre reçue de la part d'une élève, concernant le code vestimentaire. Madame Cheryl Morley et une élève siégeant au conseil étudiant, Alexanne Henry Maegerli, mentionnent des discussions qui ont eu lieu au niveau du code vestimentaire. Des recherches seront faites à propos des règles dans d'autres écoles au sujet du code vestimentaire.

Il y aura une consultation du code vestimentaire auprès des élèves. De plus, le conseil étudiant de l'école proposera une modification du code au conseil d'établissement. L'équipe-école sera consultée à cet effet en vue de la prochaine rencontre. Un parent du conseil d'établissement préparera une consultation pour les parents.

6. Présentation des capsules de formation pour le conseil d'établissement

Les membres écouteront les capsules en vue de la prochaine rencontre. Il est proposé de reporter le point à la prochaine rencontre.

2021-01-26-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Adoption et suivis du procès-verbal du 17 novembre 2021

Modification à faire : Madame Henriette Michaud était présente lors de la dernière rencontre.

Il est proposé par Madame Annie Saint-Vanne et appuyé par Madame Mireille Tremblay d'adopter le procès-verbal avec la correction demandée.

2021-01-26-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.1 Fusion des écoles Saint-Jean et Langevin

Nous sommes présentement en périodes d'inscriptions. Nous allons en savoir plus dans les prochaines semaines.

7.2 Rencontres virtuelles pour la première communication (suivi du fonctionnement)

Le fonctionnement serait peut-être à conserver. Au niveau de l'efficacité, la formule est gagnante. Par ailleurs, les enseignants ont vu moins de parents et le contact humain peut être manquant. La connexion Internet a parfois été difficile. Réflexion des parents : est-ce qu'on pourrait faire une formule hybride ? Une en présence et une en virtuelle, par exemple.

8. Processus d'inscription et classement

Les directions adjointes rencontrent les écoles primaires afin d'avoir le portrait des élèves. Le processus des tests d'admission a été revu, en cette année particulière. Les enseignants, les directions du primaire et les parents ont été informés des changements.

9. Substitut au comité de parents

Monsieur Yanick Proulx ne pourra plus être substitut au comité de parents. Aucun parent ne se manifeste. Il est proposé d'ajouter le point à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

2021-01-26-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Divers

10.1. Informations ministérielles, s'il y a lieu

Du côté de la direction, nous n'avons pas de nouvelles informations. Nous sommes en attente concernant la pondération des étapes. Monsieur Yanick Proulx propose de transmettre au Centre de services scolaire des Phares une résolution du conseil d'établissement à l'effet que le conseil est en désaccord avec l'annulation de la semaine de relâche. Après un vote, les membres sont unanimes.

Monsieur Yanick Proulx fera la rédaction d'une lettre à transmettre au Centre de services scolaire des Phares

2021-01-26-05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Courrier

Aucun courrier reçu.

12. Paroles aux divers représentants

12.1. Public

Aucun public présent.

12.2. Trésorerie

Madame Annie Saint-Vanne mentionne que le solde du compte est de 1773,08 \$.

12.3. Président

Le président n'a rien à mentionner.

12.4. Représentante du comité de parents

Des parents ont des inquiétudes au niveau du transport scolaire (situation vécue à Amqui).

12.5. Personnel enseignant

Une pièce de théâtre virtuelle, en anglais, sera présentée pour les élèves en anglais enrichi. Tous les élèves vont participer à la conférence de Laurent Duvernay-Tardif, le 17 février prochain. Les agents de désinfection ainsi que les surveillants font vraiment un bon travail et font partie de notre équipe-école. Tous les enseignants sont bien heureux d'être revenus en classe avec les élèves.

12.6. Personnel professionnel

La représentante n'a rien à mentionner.

12.7. Personnel de soutien

La représentante est absente.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Cheryl Morley et appuyé par Madame Isabelle Rouleau, de lever l'assemblée à 20 h 11.

2021-01-26-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

Le directeur,